

PRATIQUES AVANCEES ET LEADERSHIP EN NUTRITION ET DIETETIQUE 1

1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.371.DIPA1.F.22

Année académique : 2022-2023

 Degré d'études : Bachelor Master

 Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

 Type : Module obligatoire

 Module optionnel obligatoire

 Module optionnel

 Catégorie : Module principal
Core course

 Module lié au module principal
Related course

 Module facultatif ou complémentaire
Minor course

 Niveau : Module de base

 Module d'approfondissement

 Module avancé

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres

 Semestre d'automne
 Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français

 Allemand

 Anglais

Temps de cours : 30 heures Temps de travail personnel individuel : 120 heures

Lieux de cours : HEdS Genève, Filière Nutrition et diététique ; HES-SO master, Lausanne.

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules

 Avoir suivi le/les modules

 Pas de prérequis

 Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert

 Rôle de manager

 Rôle d'apprenant et de formateur

 Rôle de communicateur

 Rôle de promoteur de la santé

 Rôle de professionnel

 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

- AM3 : Elles suscitent et introduisent des pratiques novatrices dans les domaines du counseling, des thérapies nutritionnelles, de la formation et de la communication et identifient les indicateurs d'évaluation pertinents.
- BM3 : Elles intègrent de nouveaux courants et notions scientifiques importantes dans leurs champs d'activités et s'assurent de leur diffusion par le biais de multiplicateurs adéquats.
- CM 2 : Elles motivent les pairs et les équipes à viser une amélioration continue des pratiques et font progresser les missions et activités professionnelles.
- FM2 : Elles intègrent des connaissances issues de l'évaluation de l'impact de mesures nutritionnelles ciblées dans une évolution continue des pratiques professionnelles.

Objectifs généraux du module

Ce module vise à permettre d'élaborer une argumentation nutritionnelle fondée dans divers champs d'activités dont l'un choisi par l'étudiant-e, ceci afin de répondre de manière optimale à des questions professionnelles d'actualité ou débattues.

Les objectifs de ce module sont les suivants :

- identifier et sélectionner la littérature de synthèse de qualité et adéquate parmi les publications scientifiques et professionnelles du domaine ;
- analyser de manière critique la littérature scientifique à disposition ;
- analyser des situations professionnelles ou de cas de patients, en intégrant des données scientifiques pertinentes et en mettant en évidence les divergences existantes ;
- élaborer et proposer une intervention en nutrition et diététique adaptée au contexte, se fondant sur les investigations et analyses réalisées précédemment ;
- argumenter une intervention en nutrition et diététique et l'évaluer au vu des différentes alternatives proposées au sein d'un groupe professionnel dans le but d'élaborer un consensus ;
- se positionner au sein d'un groupe professionnel, dans un esprit collaboratif, par un leadership d'action affirmé et en prenant en compte la diversité des profils de l'équipe.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Diverses thématiques seront traitées en passant par une recherche et sélection de la littérature scientifique et professionnelle de qualité, une analyse critique d'informations nutritionnelles complexes et parfois controversées, l'élaboration d'une argumentation de prise en charge nutritionnelle ou d'action professionnelle spécifique présentée à des pairs à la recherche d'un consensus. Les thématiques traitées et contextes considérés seront principalement les suivants :

- besoins nutritionnels, modalités du support nutritionnel et amélioration de la qualité : patients de soins intensifs pédiatriques
- interventions nutritionnelles : patients de néphrologie
- pratiques professionnelles : processus de soins en nutrition
- leadership : connaissance de soi et de l'autre, communication et présence, positionnement et résolution de problèmes en équipe.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, recherche de littérature et lectures, résolutions de cas, travail personnel et de groupe, présentations orales au groupe, débats, ateliers pratiques, mises en situations.

Exigences de fréquentation

La présence aux trois cours en lien avec les résolutions de cas est obligatoire. En cas d'absence et en fonction du travail réalisé, le responsable de module déterminera si un dossier présentant le processus de résolution de cas dans le ou les domaines en question devra être fourni à l'enseignant-e responsable du ou des cours.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur une présentation individuelle orale et un rapport de positionnement personnel en lien avec le leadership :

La **présentation orale**, devant le groupe de pairs, traitera d'un processus de résolution de cas basé sur une argumentation en nutrition et diététique fondée, dans un domaine choisi par l'étudiant-e. Cette présentation aura comme but de présenter la synthèse de la littérature et son analyse critique, les controverses existantes et une intervention en nutrition et diététique permettant une pratique professionnelle optimale. Une discussion avec les pairs suivra afin d'évaluer sa prise de position et d'élaborer un consensus, basé sur un leadership collaboratif affirmé. La note obtenue sur 6 est arrondie au dixième.

En cas d'absence justifiée à la présentation orale d'un-e autre étudiant-e, un dossier présentant le processus de résolution de cas devra être fourni à l'enseignement sous un délai de 7 jours et défendu oralement par la suite.

Le **rapport sur le leadership** présentera une réflexion personnelle synthétique sur la manière d'aborder le leadership de positionnement afin de renforcer les collaborations avec ses pairs et au sein d'une équipe pluridisciplinaire, dans le but d'optimiser les pratiques professionnelles. La note obtenue sur 6 est arrondie au dixième.

La note finale est calculée de la manière suivante : la présentation orale vaut pour 4/5 de la note et le rapport sur le leadership vaut pour 1/5 de la note. La note obtenue sur 6 est arrondie au demi-point.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4 Pas de remédiation

La remédiation portera sur la ou les parties jugées insuffisantes. En cas de présentation orale insuffisante, la rédaction d'un dossier présentant une résolution de cas dans un domaine imposé par l'enseignant sera demandée. Si le dossier n'est pas rendu, l'étudiant-e obtient la note de 0. En cas de rapport sur le leadership insuffisant, un complément en lien avec les lacunes observées sera demandé. Le délai sera déterminé par l'enseignant, si le complément n'est pas rendu, l'étudiant-e obtient la note de 0. La ou les notes obtenue-s après remédiations remplace-nt la ou les note-s insuffisante-s et une nouvelle moyenne est calculée, selon la même pondération que celle prévue dans l'évaluation.

En cas de note inférieure à 4 à la remédiation, l'étudiant-e est en situation d'échec. Il-elle peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante. Une note inférieure à 4 à un module répété entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Se référer aux bibliographies remises durant les cours.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable

Jotterand Chaparro Corinne, Haute école de santé de Genève

Enseignants

Clerc Aurélien, Haute Ecole de Santé de Genève & Hôpital fribourgeois

Constantin Sandra, Hypso

Jotterand Chaparro Corinne, Haute Ecole de Santé de Genève

Montanini Eliséo, Haute Ecole de Santé de Genève

Moulet Clémence, Haute Ecole de Santé de Genève

Reinert Raphaël, Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), Berne

Date : 12.01.2023 / CJC

Validation : 31.01.2023 / LSA